Section de la Meuse

Compte-rendu du CSAL-FS du 28 septembre 2023

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV du CSAL-FS du 7 avril 2023

Travaux de la cité administrative

Mise à jour des Dossiers Techniques Amiante

Programme et Budget 2023

Questions diverses

Notre directeur, après la lecture de notre déclaration liminaire, n'a pas souhaité commenter le sujet de la rémunération.
Concernant la taille réduite des futurs bureaux de la cité administrative de Bar de Duc et le fait que les agents ne soient pas pressés d'y emménager par crainte d'une dégradation de leurs conditions de travail, notre directeur a simplement déclaré que c'était une bonne chose que les agents soient satisfaits des locaux provisoires, et que les surfaces réduites des bureaux avaient déjà été évoquées en Formation Spécialisée (FS). Il a pris note de la dégradation de la motivation des personnels. No comment, donc.
Concernant l'attractivité et la difficulté d'attirer des candidats : pour lui, la centrale l'a placée en sujet central du Cadre d'Objectif et de Moyens (COM), mais l'évolution se fera sur le long terme. En tout cas, il est certain, comme nous l'avons mentionné dans notre liminaire, que de faire uniquement la promotion du recrutement avec des clips sur Internet ne suffira pas à susciter des vocations. Une réelle revalorisation de la rémunération, à hauteur de l'inflation que nous subissons depuis le gel du point d'indice et plus particulièrement ces dernières années, devient urgente ! Mettre le sujet au cœur du COM ne suffit pas, encore faut-il y mettre les moyens.
Au sujet de GMBI, pour notre directeur, « il aurait été préférable que les agents [des SIP] soient moins mobilisés ». Bel euphémisme après l'année qu'ils ont passée… Concernant la crainte que nous avons d'une fin d'année difficile pour eux du fait des problématiques de recouvrement et du contentieux qui risquent d'exploser : « on verra ce qu'il en est, si besoin on en rediscutera en CSAL ». Les voilà pleinement rassurés…

Approbation du PV du CSAL-FS

Le PV nous ayant été remis très tardivement après l'instance du 7 avril, nous sommes abstenus.

Section de la Meuse

Travaux de la cité administrative de Bar le Duc

Les informations concernant ce chantier peuvent évoluer, des éléments nouveaux pouvant survenir.

Pour le moment, la date d'emménagement dans le bâtiment principal est toujours prévue en juillet 2024.

Bonne nouvelle concernant l'accueil commun : la grande salle de réunion du rez-de-chaussée, d'une capacité de 50 usagers, va servir de salle d'attente les jours de réception (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00), y compris hors période campagne IR.

Un gestionnaire de file d'attente (GFA), plus élaboré que celui existant actuellement sera mis en place.

Les « partenaires » qui se présentent au SPF-E (notaires, etc), n'emprunteront pas le circuit commun, mais leur modalité d'accueil reste à définir.

Un GT avec les agents et les chefs de services sera mis en place avant la fin de l'année pour définir les choix possibles du GFA et pour finaliser les arbitrages restant de l'accueil.

Des toilettes publiques sont prévues, mais elles seront ouvertes uniquement sur demande.

Le carport, présent devant les bâtiments temporaires du SIP, sera réinstallé devant la porte de l'accueil commun.

Quand l'accueil sera fermé, un visiophone redirigera les appels sur un portable. Chaque service sera relié et gérera ses propres rendez-vous.

Niveau sécurité, des boutons anti-agression seront installés à la caisse, à l'accueil et dans les box. Des caméras de surveillance seront installées, qui ne filmeront pas les écrans des agents.

Il faudra un badge pour accéder au reste du service. Aucun contribuable ne pourra y pénétrer s'il n'est pas accompagné.

Les fonds seront évacués par les convoyeurs de fonds, par le biais d'un trappon.

Un vigile pourra être présent en période de campagne ou en cas de demande du chef de service.

Aucune salle de formation n'est prévue dans le bâtiment.

Les salles de pause devraient comprendre deux tables ainsi que des mange-debout. Le mobilier doit être commandé auprès de l'UGAP, le choix est donc réduit.

Une des salles de pause devrait comprendre un distributeur à café (payant).

Enfin, un comité de vie devrait être créé, auquel les agents pourront participer.

Mise à jour des Dossiers Techniques Amiante

Dans le cadre des travaux prévus pour l'arrivée du SA-SIE à Verdun, un relevé d'amiante avant travaux a été effectué.

Dans le bâtiment, il y a de l'amiante dans la colle des dalles, mais celle-ci est encapsulée et ne présente donc pas de danger.

Au 2ème étage, les dalles sont par contre visibles. De l'amiante est également présente dans l'enduit des carreaux de plâtre des cloisons.

Section de la Meuse

Un relevé va être effectué dans les cloisons du SIE et le Dossier Technique Amiante (DTA) va être mis à jour.

Nous avons demandé communication de tous les DTA disponibles. Les agents qui le souhaitent peuvent également demander à avoir accès au DTA du site sur lequel ils exercent.

Programme et Budget 2023

Ont été validées les dépenses suivantes :

- création d'une place PMR avec panneau et matérialisation au sol sur le parking à Verdun,
- deux lampadaires supplémentaires,
- renouvellement de l'habilitation électrique pour un agent technique.

Une formation à la conduite hivernale avait été envisagée, mais aucun prestataire n'a été trouvé en Meuse et seuls 4 agents avaient répondu au sondage. La possibilité de rattacher les demandeurs à un autre département va être étudiée.

Un recensement des besoins en casque audio pour suivre des webinaires va être effectué.

Questions et informations diverses

Un médecin du travail vient d'être nommée depuis le 1er octobre. Elle partagera son temps de travail entre la Meurthe et Moselle (80%) et la Meuse (20%).

Nous avons demandé si le parking des futurs agents du SA-SIE à Verdun avait été envisagé. La direction va contacter le sous-préfet et la mairie sur ce sujet.

Suite à la tentative de vol d'un vélo à la cité administrative à Bar le Duc, un rappel va être fait à tous les agents sur la possibilité qu'ils ont d'utiliser l'abri à vélo, notamment aux nouveaux arrivants. Le code sera envoyé sur demande aux personnes souhaitant l'utiliser.

Vos représentant·es :
Eve Cultot,
Eric Porchon,
Bruno Rop,
Françoise Jacobee,
Elisa Mansuy,
Luc Biganzoli,
Etienne Dechavassine,
Enrico Schaeffer.